



Projet pédagogique 2016

Table des matières

1. Introduction

- a. Notre pédagogie
- b. Une journée à la crèche
- c. La charte des P'tits Loups

2. La familiarisation d'un nouvel enfant

3. Les transitions

4. La relation de confiance avec les parents

5. La section des plus petits : Les Chenilles

- a. L'aménagement de l'espace et les activités
- b. Le respect du rythme
- c. Le passage de « Chenille » à « Papillon »

6. La section des plus grands : Les Papillons

- a. L'aménagement de l'espace
- b. Les activités
- c. Le respect du rythme
 - i. Les repas
 - ii. Le sommeil
 - iii. L'autonomie :
 - 1. Habillage et déshabillage
 - 2. Propreté
- d. Passage à l'école maternelle

7. Encadrement

8. Objectifs (Plan Qualité)

9. Nos coordonnées

1. Introduction

Bienvenue à la crèche « Les P'tits Loups » !

Après avoir lu notre Règlement d'Ordre Intérieur, nous vous proposons de découvrir notre projet pédagogique qui va vous permettre de visualiser notre crèche et de comprendre notre mode de travail avec votre enfant ainsi que nos objectifs pédagogiques.

Notre équipe :

Comme vous avez pu le lire dans notre règlement, la crèche Les P'tits Loups est agréée et subsidiée par l'ONE pour 18 enfants.

Nous sommes en moyenne 6 puéricultrices pour nous occuper des enfants et réparties en deux sections. Environ tous les deux ans, nous faisons une tournante afin que chacune puisse travailler tant chez les bébés que chez les grands.

Nous avons également une cuisinière qui prépare les repas et collations de vos p'tits loups ainsi qu'une personne d'entretien qui est attentive à l'hygiène de notre crèche.

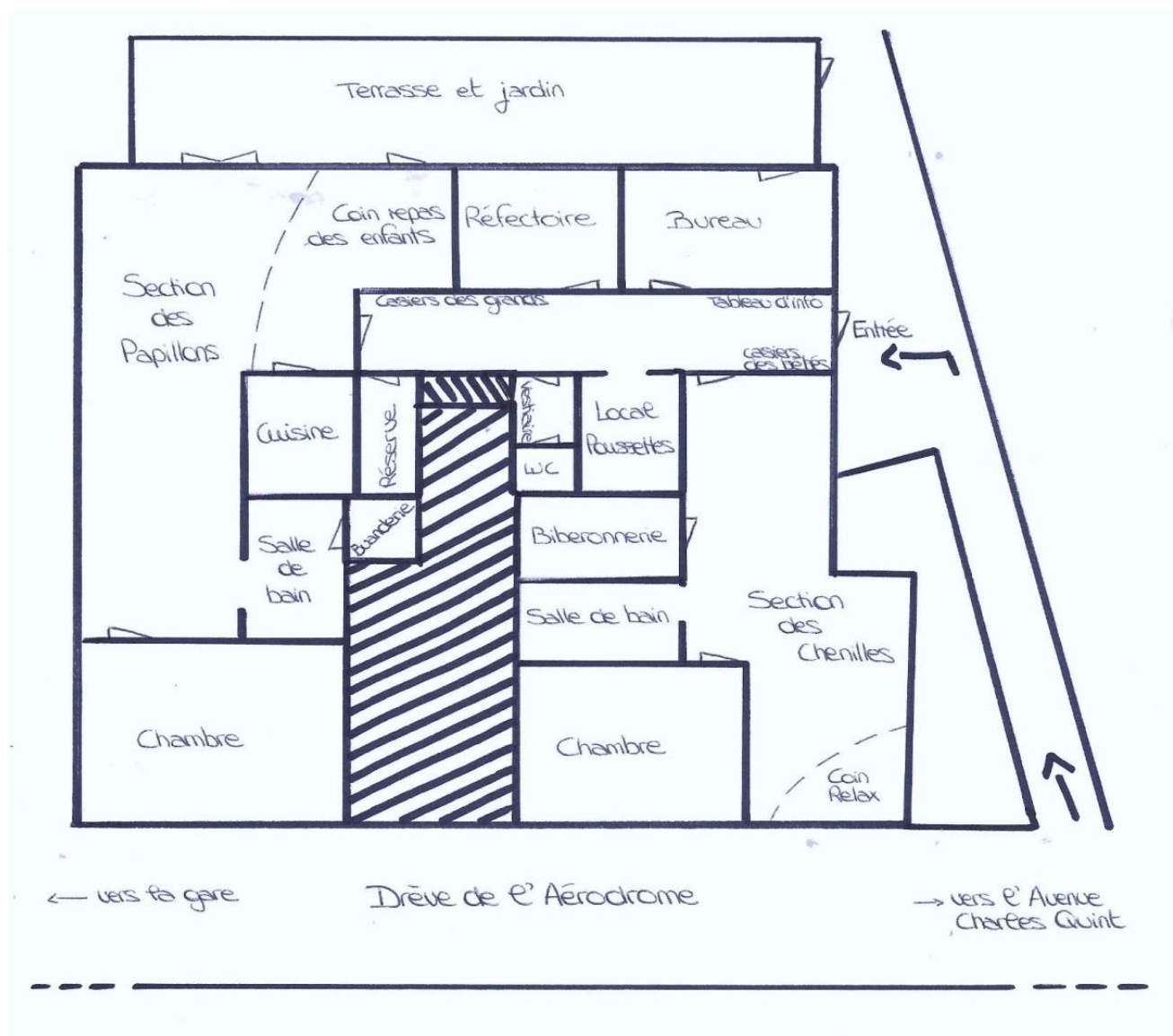
Pour nous encadrer, collaborer avec vous et veiller au bien-être de votre enfant, nous travaillons avec une responsable et une infirmière qui travaillent toutes deux à mi-temps.



Nos locaux :

Notre crèche comporte deux sections : celle des bébés, « Les Chenilles » (jusque ± 15 mois), et celle des plus grands, « Les Papillons » (jusque 3 ans maximum). Les deux groupes d'enfants et les sections sont aménagés en fonction de l'âge et de l'évolution des enfants accueillis dans notre crèche.

Pour vous donner un aperçu de notre établissement, voici un plan et une brève description de la disposition de nos locaux :



Lorsque vous entrez dans notre crèche, vous serez accueillis dans le corridor principal où se trouvent les casiers et portemanteaux de votre enfant. A votre gauche se situe la section des Chenilles et à votre droite, le bureau des responsables. Sur ce mur, vous retrouvez le tableau d'information ainsi que le menu de la semaine. Un peu plus loin, à gauche, vous trouvez le local à poussettes. Au fond du couloir se trouve la section des Papillons.



Entrée de la crèche



Local à poussettes



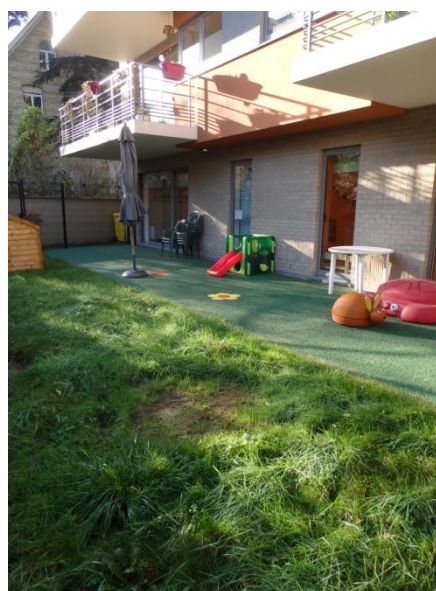
Entrée et casiers des plus petits



Entrée de la section des plus grands
Casiers, tables à langer et panneau d'affichage

Dans ce couloir, vous aurez le plaisir de voir les photos des enfants de notre crèche et d'observer les créations artistiques faites par les enfants, créations que nous exposons régulièrement.

Les enfants de la crèche peuvent également profiter d'un jardin et d'une terrasse aménagée.



L'aménagement de l'espace de notre crèche est conçu pour :

- Garantir un contact visuel entre votre enfant et nous, afin d'assurer sa sécurité affective : l'enfant a besoin du regard de l'adulte pour être apaisé.
- Permettre des moments privilégiés entre votre enfant et nous parce qu'en collectivité, chaque enfant a besoin de moments d'exclusivité avec l'adulte qui s'occupe de lui (les moments de soins, le temps du biberon sont par exemple de ces moments à privilégier).
- Offrir une richesse et une variété d'expérimentation.
- Permettre des activités et des rythmes différenciés selon les besoins de votre enfant. Il s'agit d'offrir des espaces sécurisés pour que petits et grands puissent bouger librement en délimitant des espaces. Le nombre de conflits diminuent également si les enfants ont assez d'espace.
- Favoriser les interactions entre votre enfant et les autres enfants du groupe et les aider à entrer dans la socialisation.

Ainsi, l'aménagement de l'espace et la pédagogie de notre crèche visent à soutenir les interactions entre les enfants. Nous veillons à ce qu'elles aient lieu dans le respect de chacun.

a. Notre pédagogie

Au quotidien, notre attention est portée à la fois sur votre **enfant** :

- Dans le respect des étapes de son développement (moteur, affectif, cognitif et relationnel)
- Dans le respect de son rythme
- Dans une attention portée à sa sécurité de base et à sa confiance en soi
- Dans la prise de conscience de lui-même et de son environnement afin qu'il accède petit à petit à son autonomie
- Dans sa santé
- Dans la continuité des relations et de son vécu, en respectant ses repères

Et nous portons également attention à sa **famille** :

- À travers une continuité dans votre accompagnement
- A travers l'établissement d'une relation de confiance entre vous et nous
- A travers notre dynamique de professionnalisation (formations, réunions, ...).

Ces principes nous servent de repères dans notre travail au quotidien avec vos P'tits Loups !

b. Une journée à la crèche

Aux « P'tits Loups », notre souhait est de respecter le rythme propre de votre enfant en accueillant ses émotions. Son rythme est respecté à différents niveaux : pour ses repas, son sommeil, le développement de son autonomie, lors de son passage de la section des Chenilles vers celle des Papillons, l'apprentissage de la propreté ou encore lors de son départ.

La journée décrite ci-dessous vous donne une idée de ce qui peut se passer à la crèche.

- Votre enfant est accueilli à l'heure convenue, entre 7h15 et 9h, dans l'une des sections.
- A 9h, les enfants de chacun des deux groupes rejoignent leur section respective et un rituel d'accueil commence: une chanson de bienvenue, la mise en image des enfants présents et absents,...
- Les enfants des deux sections se retrouvent en fin de journée.
- A 18h15, la crèche ferme ses portes ; c'est pourquoi nous vous demandons de venir chercher votre enfant au plus tard à 18h.

Aux « P'tits Loups », nous veillons à apporter à votre enfant une alimentation saine, variée et équilibrée. Des menus saisonniers sont établis par l'infirmière en regard des directives et conseils de la diététicienne de l'ONE. La consistance varie en fonction de l'âge de votre enfant (liquide, mixé, écrasé, séparation des aliments dans l'assiette et

enfin petits morceaux) et au cas par cas (régime alimentaire, conviction religieuse,...). Nous sommes attentifs aux besoins de votre enfant, à ses goûts et à ses préférences dans le déroulement des repas. Nous ne forçons pas un enfant à manger ce qu'il n'aime pas, nous lui demandons simplement de goûter.

Afin de respecter au maximum le rythme de sommeil de chacun, nous vous demandons dans la mesure du possible de ne pas venir chercher votre enfant entre 12h et 14h30 (sieste), et dans tous les cas de ne pas utiliser la sonnette d'entrée mais plutôt de frapper au carreau pour ne pas réveiller tout le monde.

● Chez les Chenilles

Il est difficile de vous faire part d'un timing bien précis puisque **l'on s'adapte au rythme de chaque enfant**. Cependant, voici quelques étapes que votre enfant vit au cours de sa journée :

- Après l'accueil, nous mettons différents jeux à disposition de votre enfant et lui proposons divers espaces lui permettant de s'épanouir et de développer son autonomie et plusieurs aspects de sa psychomotricité. Régulièrement, les puéricultrices lui proposeront une activité encadrée lui permettant de découvrir l'art (peinture, collage,...).
- Vers 10h, si votre enfant mange déjà des fruits et des légumes, il reçoit une petite collation au gobelet (généralement une soupe), accompagné par une puéricultrice, bien entendu.
- Quand votre enfant manifeste des signes de faim, nous lui proposons son repas (biberon ou purée de légumes).
- Après le repas, votre enfant est rafraîchi et mis à l'aise pour pouvoir se reposer s'il le souhaite. Les heures et le temps de sieste varient d'un enfant à l'autre.
- Durant l'après-midi, votre enfant a à nouveau l'occasion de découvrir des jeux variés et reçoit son goûter (fruits frais en panade).

● Chez les Papillons

Les enfants étant plus grands, **un rythme de collectivité s'installe petit à petit**. Nous restons cependant attentives aux besoins exprimés par votre enfant.

- Après l'accueil, nous proposons à votre enfant des activités libres ou dirigées (détails pages 19-20).
- Vers 10h, votre enfant reçoit une petite collation (généralement une soupe).
- En fin de matinée, votre enfant mange son repas.
- Après le repas, votre enfant est rafraîchi, changé et mis en body pour pouvoir aller au lit.
- Entre 12h00 et 14h30, c'est le moment de la sieste.

- A son réveil, votre enfant profite d'un temps libre où il peut jouer selon ses envies.
- Dans l'après-midi, votre enfant a son goûter (pain, fruits et parfois laitage).
- Par la suite, votre enfant a la possibilité de participer à une activité ou de jouer selon ses envies.

c. La Charte des P'tits Loups

Dans le couloir principal, vous pouvez également relire notre panneau « **La Charte de la crèche** » que nous avons créé afin que nous puissions collaborer ensemble au bien-être de votre enfant.

- Avoir déjeuné à la maison
- Arriver habillé et propre à la crèche (lange, soin du visage et du nez)
- Enlever les chaussures et mettre les pantoufles (hygiène)
- Arriver à l'heure : le matin avant 9h et le soir avant 18h15
- Ne pas apporter d'objets extérieurs inadaptés, il y a assez de jouets à la crèche
- Ne pas perturber le sommeil des enfants entre 12h et 14h30 (sieste)
- Toujours fournir un certificat médical pour l'administration de médicaments à recevoir dans nos locaux
- En cas d'absence ou de retard, prévenir la crèche avant 9h au plus tard
- Rentrer le certificat médical le jour du retour à la crèche au plus tard
- Ramener sa bonne humeur pour grandir et s'épanouir tous ensemble !

2. La familiarisation d'un nouvel enfant

Lorsque la pré-inscription de votre enfant est confirmée, la responsable vous propose de venir visiter notre crèche « Les P'tits Loups ». Cela vous permet de nous rencontrer personnellement et de déjà nous poser certaines questions, afin de démarrer encore plus sereinement la familiarisation de votre enfant.

L'inscription en tant que telle de votre enfant débute par une rencontre à domicile de l'assistante sociale et/ou de l'infirmière qui répond à vos questions sur le fonctionnement de la crèche, informations que vous aurez déjà lues dans notre ROI et ce présent projet. C'est à ce moment-là que vous recevez les documents à compléter pour votre dossier administratif et que sont prévues les dates de la « période de familiarisation ».

La période de familiarisation, qu'est-ce que c'est ?

C'est une période importante qui rencontre différents objectifs :

- Créer un lien rassurant entre votre enfant, vous et nous
- Mettre tout le monde en confiance
- Accompagner les émotions qu'une séparation entre vous et votre enfant peut susciter chez vous et votre enfant
- Faire connaissance, répondre à vos questions
- Compléter le dossier de votre enfant qui nous permet de connaître ses petites habitudes, ses préférences, les informations sur sa santé, son rythme de sommeil, son alimentation, etc.

Cette période est un moment obligatoire pour tout le monde. Elle dure au minimum 5 jours, quel que soit l'âge de votre enfant, et ce même si un grand frère ou une grande sœur est déjà venu dans notre crèche. Pendant cette période de familiarisation, chaque jour, votre enfant reste un peu plus longtemps à la crèche, d'abord en votre présence et puis, petit à petit, sans vous.

Concrètement, voici le programme type de cette période de familiarisation (les heures sont à convenir avec les responsables et les puéricultrices).

Jour 1 : Vous entrez avec votre enfant dans sa section et vous faites plus ample connaissance avec nous. Le dossier de votre enfant commence à être complété. Cette rencontre dure +/- 1 heure.

Jour 2 : Votre enfant reste seul une heure dans sa section. Pendant ce temps, nous vous invitons dans le bureau des responsables pour continuer à compléter les dossiers administratif et médical de votre enfant.

Jour 3 : Votre enfant reste seul deux heures dans la crèche à partir de 9h15.

Jour 4 : Votre enfant reste une petite demi-journée sur place (arrivée avant 9h et départ à 11h30). Ce sera l'occasion pour votre enfant de manger son premier repas et sa première collation à la crèche.

Jour 5 : Votre enfant reste une petite journée sur place (arrivée avant 9h et départ à 14h). Il mange comme la veille et fait une première sieste avec les autres enfants.

Cette période n'est pas fixe et rigide dans le temps. Nous pouvons l'ajuster à vous et votre enfant, en tenant compte de vos manifestations, de celles de votre enfant et de nos perceptions. Il arrive donc que cette période dure au-delà de 5 jours. C'est pour vous et nous l'occasion d'en discuter et d'échanger sur vos impressions et votre ressenti. Nous sommes attentifs aux émotions que cela peut susciter chez vous et votre enfant. Dans notre crèche, nous souhaitons accueillir les émotions et les craintes qui émergent avec respect et bienveillance. Il est important pour nous que

vous vous sentiez en sécurité, pour que votre enfant se sente, à son tour, en sécurité dans notre crèche.

Afin que votre enfant soit rassuré, quand vous n'êtes plus présent auprès de lui à la crèche, nous lui proposons son « objet transitionnel » (tétine, doudou, foulard...). Il s'agit d'un objet qui vient de sa maison et qui porte votre odeur. Cet objet est important parce qu'à chaque fois qu'il en ressent le besoin, il peut l'utiliser et le manipuler. Toujours dans l'idée que votre enfant se sente bien dans notre crèche, nous lui parlons, par le biais du « Mur des familles », des personnes absentes qui comptent pour lui (de vous, de ses frères et sœurs,...).

Le Mur des Familles

Dans chaque section, vous pouvez retrouver un « Mur des familles ». Il est réalisé à partir des photos que nous vous demandons d'apporter : des photos de votre enfant avec les différents membres de son entourage. Ces photos lui rappellent que même si les personnes qui lui sont chères ne sont pas présentes dans la crèche, elles continuent d'exister et de penser à lui. A travers ce mur, nous vous mettons en image. Lorsque votre enfant a un peu plus de mal à la séparation, nous l'invitons à aller voir le Mur des Familles.



Les avantages de ce support sont les suivants :

- *cela favorise la communication et l'échange entre les enfants, et entre enfants et adultes*
- *cela développe le langage et structure dans le temps*
- *cela structure l'identité de l'enfant (il reconnaît les membres de sa famille et ceux des autres)*
- *cela permet à l'équipe de connaître (visuellement) la famille de l'enfant et donc d'accueillir l'entourage plus aisément.*

D'avance, nous vous remercions pour votre participation à ce projet !

Enfin, nous souhaitons vous prévenir qu'il arrive qu'après une période d'absence prolongée de votre enfant à la crèche (voyage, longue maladie...), une phase de re-familiarisation est envisagée.

3. Les transitions (matin et soir)

Chaque jour où votre enfant vient dans notre crèche, votre enfant se sépare de vous pour venir chez nous. Le soir, il nous quitte pour revenir vers vous. Nous sommes attentives à ces moments de transitions, de séparations du matin et du soir. Il est

important pour votre enfant de se sentir en sécurité et qu'il ressente une continuité dans ces moments-là. Nous avons aménagé l'espace de la crèche afin que nous soyons facilement à votre disposition pendant ces moments spécifiques.

Pour l'accueil du matin (entre 07h15 et 9h) et de la fin de la journée (entre 17h00 et 18h15), nous réunissons habituellement les enfants dans une seule section. Dans la mesure du possible, nous veillons à ce qu'une puéricultrice de chaque section soit présente au tout début et en toute fin de la journée pour vous accueillir.

Afin de pouvoir vous faire part de ce que votre enfant aura vécu au cours de la journée (repas, santé, relation, activités...), nous disposons d'une « feuille de route » où nous notons les événements de la journée de votre enfant.

Aux P'tits Loups, nous n'avons pas de puéricultrice « référente » par enfant. Il n'y a donc pas une puéricultrice spécifique qui va s'occuper de votre enfant mais bien une équipe. Il y a 3 puéricultrices par section et une puéricultrice « volante » qui vient donner une aide supplémentaire pour s'occuper de vos enfants quand l'équipe en place en a besoin.

Les puéricultrices qui travaillent dans la section des Chenilles ont une approche plus approfondie de votre enfant si celui-ci se trouve dans la section des Chenilles, puisqu'elles passent la majeure partie du temps avec lui. Il en va de même pour les puéricultrices qui travaillent dans la section des Papillons.

Cependant, chacune d'entre nous est amenée à s'occuper de votre enfant puisqu'en début et en fin de journée les sections sont réunies et que nous prestons chaque jour un horaire différent pour mieux vous rencontrer. De plus, il arrive que, lorsqu'une puéricultrice est absente, une collègue de l'autre section vienne aider l'équipe en sous-effectif. Il est donc important que nous connaissions toutes vos P'tits Loups.

Ceci est possible puisque notre crèche est assez petite (18 places) et qu'il nous importe que vous puissiez confier votre enfant en toute confiance à toutes les puéricultrices de notre crèche. Nous pensons de plus que votre enfant sera habitué à rencontrer plusieurs personnes et à créer un lien de confiance avec chacune d'elles.

De cette façon, la « feuille de route » que nous utilisons permet une relation suivie et continue de votre enfant par tout notre personnel. Dans un souci de confidentialité, cet outil n'est pas consultable par les parents.

Comment se passe la transition du matin ?

Tous les jours vous préparez votre enfant pour sa journée à la crèche. Vous lui enlevez son manteau, lui mettez ses pantoufles. Votre enfant dispose d'un casier et d'un vestiaire à son nom.

C'est à ce moment que les informations sur votre enfant sont échangées (s'est-il réveillé en forme ?, la nuit a-t-elle été perturbée ?, qu'a-t-il mangé le matin ?, a-t-il

reçu un médicament ? ...). Votre enfant est présent et participe à cet échange. Ces informations nous permettent de nous ajuster au mieux à ses besoins.

Et celle du soir ?

Le soir, les rôles s'inversent. Vous sonnez à la porte et nous prévenons votre enfant de votre arrivée. Vous le préparez pour quitter la crèche, lui remettez ses chaussures et son manteau. Nous vous expliquons alors la journée qu'il a passée, notamment grâce à la « feuille de route » (à quoi il a joué, avec qui il a joué, ce qu'il a mangé, comment il a dormi, ce qu'il s'est passé pour lui dans la journée...).

Et les séparations ?

Afin de faciliter ces transitions du matin et du soir, nous respectons les rituels de séparation de votre enfant tels que le passage de bras à bras, l'au revoir par la fenêtre, le doudou, le bisou, le besoin de rester plus longtemps dans les bras ...

Nous respectons également votre rythme et celui de votre enfant dans vos séparations et vos retrouvailles. Cela ne se passe pas forcément tous les jours de la même façon, quelque fois les séparations prennent plus de temps. Ces fluctuations sont acceptées dans notre crèche et nous tentons alors de vous rassurer le plus possible et d'apaiser les émotions qui peuvent émerger suite à ces séparations. Pour apaiser votre enfant nous lui parlons de vous et de sa famille. Nous affichons également dans le corridor d'accueil le menu des repas qu'il a mangé à la crèche et les activités prévues.

4. La relation de confiance avec les parents

Pour pouvoir s'épanouir dans notre crèche, votre enfant a besoin de sentir qu'une relation de confiance existe entre vous et nous.

Nous pensons que la qualité du premier contact établi et la clarté des explications du projet d'accueil vous permettent de plus facilement nous accorder votre confiance. Lors de la rencontre à domicile, la responsable vous écoute et répond à vos questions sur ce projet d'accueil. A ce moment, un contrat d'accueil est signé entre vous et nous.

Comme nous vous l'avons expliqué plus haut, avant que la période de familiarisation ne commence, vous venez visiter notre crèche une première fois. La responsable nous aura prévenu de votre arrivée et elle nous aura déjà un peu expliqué qui vous étiez, si vous aviez d'autres enfants, si c'est votre première expérience de crèche...

Cette 1^{ère} visite est importante parce que les questions que vous vous posez notamment par rapport à l'infrastructure et l'environnement de la crèche sont déjà en partie éliminées et ensemble nous pouvons alors nous centrer sur votre enfant

pendant la familiarisation. Pendant cette 1^{ère} visite, vous pouvez visiter les deux sections, les chambres, la cuisine, la salle de bain, le jardin,... Vous avez également le temps de regarder les photos affichées au mur, les dessins que les enfants ont fait lors des activités. Vous découvrirez notre « charte de la crèche » et le panneau « une journée type à la crèche » qui vous renseignent sur le déroulement de la journée de votre enfant. Tout cela vous permet d'imaginer ce que votre enfant fait et vit aux « P'tits Loups ». Nous espérons que ces « outils » vous rassurent et permettent qu'une relation basée sur la confiance puisse s'installer.

De l'importance de communiquer :

Il est important pour nous de dialoguer avec vous, de vous écouter, sans interprétation ni jugement.

Comme nous l'avons expliqué plus haut, les séparations ne sont pas toujours faciles, ni pour vous, ni pour votre enfant. Des émotions peuvent apparaître parce que c'est une période de réaménagement pour votre famille. Cela peut susciter de l'inquiétude, un désir de surprotection, éventuellement de la revendication et de l'ambivalence par rapport à nous. Nous sommes attentives à ces vécus et nous souhaitons dialoguer avec vous de tout cela avec bienveillance.

En effet, nous pensons que, pour votre enfant, le fait de sentir qu'une relation de confiance existe entre vous et nous et le fait de repérer cette coopération, contribuent à créer sa base sécurisante, son bien-être.

Et si nous ne sommes pas d'accord ?

Il arrive que des différences interviennent entre votre modèle éducatif et notre projet d'accueil. Il est important pour nous de pouvoir établir un dialogue avec vous autour de ces choix éducatifs. Nous vous expliquerons le fondement de nos références éducatives tout en étant attentives à vos références familiales. Ensemble, nous évaluerons comment nous pourrions ajuster vos et nos pratiques au profit de tous et notamment de votre enfant.

Des moments qui nous permettent d'établir cette relation de confiance :

Au-delà de la rencontre à domicile et des temps où nous échangeons pendant les périodes de transitions, nous pouvons également profiter des réunions annuelles, des drinks, des goûters, des fêtes,... qui sont tant de moments où nous pouvons nous rencontrer pour davantage faire connaissance et construire une relation basée sur la confiance.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bien évidemment nous rencontrer de manière plus confidentielle dans le bureau de la responsable.

5. La section des plus petits : Les Chenilles

a. L'aménagement de l'espace et les activités

Lorsque votre enfant est dans la section des Chenilles, nous favorisons la position couchée afin de lui donner la possibilité de se développer de manière harmonieuse d'un point de vue psychomoteur. Le matériel de notre crèche évolue avec le développement de votre enfant.



En pratique, votre enfant trouve à tout moment dans la section :

- Des tapis de sol
- Des modules de jeux lui permettant de se mettre debout
- Des bouées, des gros coussins
- Le coin « relax », avec des balançoires pour les bébés
- Le coin « sensoriel » : les puéricultrices ont créé une « **Chenille sensorielle** ». Elle se situe sur le mur de droite en entrant dans la section. Les parties du corps de la chenille sont toutes différentes au niveau des tissus, des rembourrages, des couleurs... L'enfant y découvre donc une variété de textures, de sons, d'impressions.

Par ailleurs, en fonction de l'humeur et des envies des enfants, les puéricultrices leur proposent des jouets variés (cubes et jeux d'encastrement, hochets, tableaux d'éveil, balles, poupées,...).

Au-delà de l'espace même de la section, les enfants ont également accès au jardin quand la météo le permet. Protégés du soleil, ils peuvent s'amuser dans l'herbe et dans le bac à balles.

b. Le respect du rythme

● Les repas

Quand votre enfant montre des signes de faim, en fonction de l'heure de son précédent repas et de son âge, nous lui donnons un biberon, un repas de légumes ou un goûter à base de fruits. Les repas sont préparés quotidiennement, au sein même de la crèche, par notre cuisinière.

En fonction de son développement psychomoteur, nous donnons à votre enfant son biberon dans un fauteuil adapté au confort de tous (celui de votre enfant et le nôtre). Ensuite, lorsqu'il est capable de manger d'autres aliments, nous lui donnons ses repas dans un relax. Enfin, quand il se tient assis, nous positionnons votre enfant dans une chaise haute sécurisé. Nous l'initions par la suite à l'usage de la cuillère en lui permettant d'en avoir une en main pendant que nous lui donnons à manger avec une autre cuillère.

N'oubliez pas que le premier repas de la journée est pris à la maison. En ce qui concerne la diversification alimentaire, ce sont toujours les parents qui introduisent en premier un nouveau légume ou fruit, et nous font part de cette nouvelle découverte vécue par l'enfant.

● Le sommeil

Le moment de repos se déroule de 12h00 à 14h30 pour tout le monde. Néanmoins, le besoin de sommeil de votre enfant est respecté, d'autant plus lorsqu'il est petit. Nous le mettons donc à la sieste lorsqu'il nous montre des signes de fatigue, quelle que soit l'heure. Cela signifie donc que s'il a besoin de dormir plusieurs fois durant la journée, et pas spécialement durant la période de sieste, nous respectons son besoin.

Dans la chambre, chaque enfant a son lit : cela permet d'assurer une certaine continuité et des repères stables pour votre enfant. Son lit est aménagé selon ses besoins (doudou, peluche, photos...). Chez les « Chenilles », votre enfant dort dans un lit cage avec des barreaux de sécurité. Nous sommes présentes dans la section afin de surveiller les siestes et de rassurer les enfants qui en ont besoin.



La chambre de la section des Chenilles



La salle de bain de la section des Chenilles

c. Le passage de « Chenille » à « Papillon »

Lorsque votre enfant est capable de marcher, il a besoin d'un espace plus grand pour pouvoir bouger en toute liberté et il est également avide de nouvelles expériences. C'est le moment où il passe de la section des bébés « Les Chenilles », à celle des grands « Les Papillons ».

Ce passage est une grande étape pour votre enfant et il arrive qu'il suscite des émotions chez vous lorsque vous constatez que votre enfant est de plus en plus autonome. Toujours dans le respect de son rythme, nous n'avons pas de date fixe qui prévoit ce passage ; nous en discutons en équipe et vous prévenons au préalable lorsque le passage est décidé.

Votre enfant ne passe pas de la section des Chenilles à la section des Papillons du jour au lendemain. Il a l'occasion de revivre une période de « familiarisation », petit à petit et accompagné par une puéricultrice de la section des Chenilles dans les premiers moments (d'abord des moments ponctuels, puis des matinées, puis des siestes, puis des journées complètes). Des allers-retours d'une section à l'autre sont bien évidemment autorisés, en fonction de la réaction et de l'adaptation de votre enfant.

Nous profitons de ce passage pour vous proposer de revisiter les locaux de la section des Papillons, tout autant que nous vous proposons de participer à cette familiarisation (sans obligation cette fois) en rencontrant les puéricultrices.

6. La section des plus grands : Les Papillons

a. L'aménagement de l'espace

Lorsque votre enfant est chez les Papillons, il profite d'un espace de jeux plus grand où il peut vivre d'autres expériences et utiliser du matériel et des modules de jeux adaptés à son âge.

Au quotidien, il trouve dans la section, en fonction des espaces modulables aménagés :



- Des tapis de sol
- Un coin « fauteuil » : c'est là que se déroulent principalement l'accueil du matin et les moments de lectures.
- Un coin repas : les tables sont également utilisées pour des activités en petit groupe (dessin, puzzle,...)
- Un coin « doux », avec des coussins, des couvertures
- Des modules de psychomotricité

b. Les activités

Nous leur proposons des activités variées, tant libres (jeu autonome) qu'encadrées (bricolage, peinture, psychomotricité ...).

- **Les temps libres**

Lors des jeux libres, votre enfant a accès, en fonction de ce qui est proposé, à de nombreux jeux et jouets : des objets doux (coussins, peluches, tissus...), des objets à manipuler (voitures, outils, ...), des jeux de construction (cubes, briques en carton/plastique,...), des jeux qui touchent à l'aspect représentatif (déguisements, poupées, dinette...).

C'est le moment où votre enfant exerce son imagination et son accès progressif à la symbolisation. Il profite de ces moments pour aller d'un jeu à l'autre, pour observer, se reposer... C'est par la variété des expériences de manipulation et de jeux que votre enfant développe ses compétences cognitives et motrices. Les activités libres permettent aussi à votre enfant de rencontrer ses camarades dans les jeux, les interactions, et parfois les conflits. Dans ces moments de temps libres, les puéricultrices sont présentes pour observer votre enfant dans le jeu, répondre à ses

sollicitations, poser des limites, et bien entendu assurer sa sécurité. C'est également un temps qui leur permet d'être dans des interactions plus individuelles, entre l'adulte et l'enfant, autour d'un jeu ou d'un soin.

Les enfants ont également accès au jardin : modules, balancelles, petite maison, vélos,... les attendent pour s'amuser à l'extérieur. Nous estimons important que les enfants aient régulièrement accès au jardin, pour s'aérer et se défouler. En fonction de la météo, rassurez-vous, nous veillons attentivement à ce que les enfants soient habillés en conséquence.

● Les activités encadrées

Ces activités permettent à votre enfant de développer ses compétences dans un cadre plus défini. Nous encourageons l'expression individuelle de votre enfant.

Ces activités concernent des manipulations (cuisine, jeux d'eau, puzzle,...) et des activités créatives (peinture, dessins, collage, perles,...). Aux « P'tits Loups », nous ne souhaitons pas obliger votre enfant à participer, à « faire », ni à obtenir un résultat de « qualité ». En effet, la trace laissée par votre enfant n'est pas le but en soi de l'activité. L'important est qu'il y éprouve du plaisir.

Les créations artistiques de votre enfant sont régulièrement affichées dans le couloir principal de la crèche. Si vous le souhaitez, vous pouvez les détacher pour les reprendre à la maison. Celles qui restent sont rangées dans une farde au nom de votre enfant : il la reçoit lors de son départ de la crèche.

Nous souhaitons éveiller votre enfant à différents aspects artistiques. Pour ce faire, nous accueillons régulièrement la bibliothécaire qui vient raconter de nouvelles histoires aux enfants et dépose à la crèche de nouveaux livres. Dans cet esprit, nous organisons des séances mensuelles d'éveil musical encadrées par un animateur extérieur et poursuivies plus régulièrement par les puéricultrices elles-mêmes.



Parmi les activités encadrées, les puéricultrices proposent aux enfants des temps de psychomotricité. De grands modules sont mis à leur disposition, pour grimper, sauter, bouger, se cacher, acquérir les notions d'espace, d'équilibre, de dedans et de dehors... Dans ces moments, les puéricultrices ont pour rôle de soutenir les exploits de votre enfant afin qu'il puisse éprouver un plaisir sensori-moteur et donc des émotions positives.

c. Le respect du rythme

● Les repas

Dans la section des Papillons, lors des repas et collations, votre enfant mange à une table à sa hauteur avec les autres enfants. Chacun dispose de sa petite chaise. Nous encourageons les enfants à utiliser les couverts et nous continuons à les accompagner pour qu'ils puissent manger seuls s'ils n'en sont pas encore capables. Le groupe d'enfants montre ici tout sa richesse parce que c'est un moment où l'un imite l'autre dans son apprentissage.



Votre enfant est également sensibilisé au respect de certaines règles de vie telles que d'aller s'asseoir à table dans le calme, chacun à son tour, ou encore de quitter la table quand tout le monde a terminé de manger son repas. Ces règles de vie permettent à votre enfant de vivre ce moment du repas dans de bonnes conditions. L'ambiance y est plus paisible et cela diminue les conflits.

Nous vous rappelons que votre enfant doit avoir pris son premier repas à la maison. Ensuite, les repas à la crèche s'organisent de la même manière chaque jour : une collation dans la matinée, un repas chaud en milieu de journée et un goûter dans l'après-midi. Tout comme pour les bébés, ces repas sont préparés chaque jour par notre cuisinière.

● Le sommeil

Le moment de repos se déroule de 12h00 à 14h30 pour tout le monde. Néanmoins, le besoin de sommeil de votre enfant est respecté et il peut lui être proposé d'aller au lit en dehors de ces heures-là s'il montre des signes de fatigue importants.

Dans la chambre, chaque enfant a son lit qui est aménagé selon ses besoins (doudou, tétine, peluche, couverture,...). Il dort dans un lit « hamac » sans barreaux à quelques centimètres du sol. Si cela est nécessaire, il peut également dormir dans un lit à barreaux. Nous sommes présentes dans la chambre afin de surveiller les siestes et de proposer un moment calme à l'enfant qui ne voudrait pas dormir pour qu'il se repose.



La chambre de la section des Papillons: lits hamac et lits à barreaux

- **L'autonomie :**
 - 1. Habillage et déshabillage**

C'est dans la section des Papillons que nous accompagnons votre enfant, avec votre collaboration, dans un processus d'autonomisation qui vise notamment son habillage et son déshabillage seul. Nous n'avons pas de délai fixe pour entamer ce processus. Bien souvent votre enfant, nous montre qu'il est prêt et qu'il souhaite s'habiller et se déshabiller seul.

- 2. Propreté**

Dès que son développement global le permet, nous proposons à votre enfant d'appriivoiser le petit pot petit à petit et ce, toujours avec votre collaboration. En effet, il est important que nous travaillions ensemble cet apprentissage afin d'assurer une cohérence à votre enfant.



Dans notre démarche, nous considérons que l'acquisition de la propreté est liée à la fois à la maturation neurophysiologique (contrôle des muscles), à la prise de conscience de soi (de ce qui se passe dans son corps) et à l'envie de grandir (faire comme un adulte).



Nous sommes cependant conscients qu'il peut exister d'importantes différences culturelles entre les façons d'apprendre à l'enfant à devenir propre. Dans la culture occidentale que nous suivons, c'est généralement autour de 2 ans que l'on initie l'enfant à devenir propre. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes sur le sujet et nous en discuterons ensemble.

Nous respectons donc le rythme de votre enfant, nous l'encourageons sans pour autant fixer d'échéance fixe et sans pression. Nous veillons à avoir une attitude soutenante, sans excès de félicitations ou de manifestations négatives (réprimande, déception,...).

d. Passage à l'école maternelle

Le choix de l'école et le moment du départ de la crèche de votre enfant est de votre responsabilité. Vous recevrez un courrier où vous serez invités à nous tenir informées de vos démarches d'inscription et du moment où votre enfant quittera la crèche.

De même que nous accordons une grande importance aux moments de transition, il est important de consacrer un temps à ce passage important vers l'école maternelle.

Ce passage peut susciter beaucoup d'émotions, qu'elles soient positives ou négatives tant chez vous que chez votre enfant. Il est important alors de prendre du temps pour en parler. Lorsque ce passage est difficile, nous avons également créé un document à visée pédagogique avec des « trucs et astuces » que nous pouvons vous transmettre afin de faciliter ce passage. Enfin, lors de nos réunions d'équipe, nous réfléchissons à comment vous soutenir davantage dans ce changement.

Et concrètement, comment cela se passe-t-il ?

Au quotidien, afin de faciliter ce passage, nous accompagnons votre enfant, toujours avec votre collaboration, vers une autonomie de plus en plus grande. Comme expliqué plus haut, nous portons attention à la propreté et à l'habillage/déshabillage seul par votre enfant, dans le respect de son rythme.

Nous annonçons également le départ de votre enfant aux autres enfants de la crèche, au personnel et aux éventuels stagiaires. Nous veillons à lui expliquer ce qu'il va se passer dans les prochains jours à l'école maternelle. Son départ est fêté en votre présence et celle des autres enfants de notre crèche. Nous lui offrons un « souvenir » qui marque son passage en crèche. Nous lui remettons également son carnet de vie et la farde où sont rassemblées ses créations artistiques. Lorsqu'il a quitté la crèche, des photos de lui restent dans notre crèche et les souvenirs sont évoqués tant dans notre équipe qu'auprès des autres enfants.

7. Encadrement

Les adultes présents autour de votre enfant au sein de la crèche :

- Les parents : vous êtes les premiers intervenants auprès de votre enfant
- Les puéricultrices qui accompagnent votre enfant à la crèche
- L'infirmière et le Médecin de l'O.N.E. qui veillent à la santé de votre enfant
- La responsable qui assure le cadre global d'encadrement de votre enfant
- Le personnel de cuisine et d'entretien qui répond aux besoins d'intendance
- L'ouvrier communal en charge de l'entretien matériel de la crèche
- L'O.N.E. qui nous oriente dans la qualité de notre accueil et qui nous octroie les agrégations et les subsides.

Les responsables de la crèche « Les P'tits Loups » veillent au bien-être du personnel en contact avec votre enfant. Nous sommes attentives à l'importance d'une communication efficace et aisée dans notre équipe.

Les moments formels (réunion, journée pédagogique,...) et informels (pause,...) sont l'occasion d'échanger sur les enfants et sur soi.

Les stagiaires :

Comme vous pourrez le lire plus en détails dans le chapitre suivant, l'accueil de stagiaires en puériculture fait partie intégrante de la vie à la crèche.

Les formations :

Nous sommes inscrites dans un processus de « formation continue ». En effet, pour travailler en crèche, nous devons avoir un diplôme de puériculture ou en lien avec la petite enfance et ensuite nous former tout au long de notre carrière professionnelle.

Chaque année nous avons la possibilité de nous inscrire à des formations proposées par des organismes reconnus. Tous les membres de l'équipe ont déjà suivi différentes formations aux thèmes variés (communication, gestion de conflit, maltraitance, éducation active, normes AFSCA, transitions, nutrition et hygiène en collectivité, manutention, accueillir la diversité des familles, langue des signes, être référente, le jeu chez les tout petits, allaitement, colères et opposition, pleurs chez l'enfant, lecture, carnet de vie, création d'un tapis de jeu, réanimation pédiatrique, bosses et bobos, place du père en milieu d'accueil, l'enfant en mouvement, accompagner l'enfant en deuil ...).

Les Partenaires :

Notre crèche est inscrite dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe et nous échangeons régulièrement avec les associations de celle-ci : Bibliothèque francophone, Centre culturel, Accueil extrascolaire...

Nous faisons également appel à des partenaires extérieurs à la commune pour des activités telles que l'éveil musical, des pièces de théâtre,...

8. Objectifs (Plan Qualité)

Afin de toujours améliorer notre accueil et de poursuivre le travail de réflexion entamé au sein de l'équipe, nous avons décidé pour ces 3 prochaines années (2016-2018) de suivre les objectifs suivants du Code de Qualité de l'ONE :

Objectif 1 : « Le milieu d'accueil établit avec les personnes qui confient l'enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents milieux de vie de l'enfant » (Article 17 du Code de Qualité de l'ONE)

Pour atteindre cet objectif, nous allons nous centrer sur deux sous-objectifs et sur les moyens que nous allons mettre en œuvre pour y arriver.

Sous-objectif n°1.1. : Promotion de l'allaitement à la crèche

Il y a beaucoup de mamans en demande de poursuivre l'allaitement maternel à la crèche. L'équipe souhaite pouvoir mieux répondre à cette demande, par l'aménagement des locaux, le soutien à l'allaitement, les connaissances sur ce sujet.

Sous-objectif n°1.2. : Utilisation du carnet de vie

L'équipe souhaite poursuivre le travail déjà entamé (qui était également l'objet du PAQ précédent) sur les périodes de transitions en utilisant un carnet de vie, pour soutenir la relation entre le milieu de vie et le milieu d'accueil.

Objectif 2 : « Le milieu d'accueil veille à ce que l'encadrement soit assuré par du personnel qualifié qui ait les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et aux spécificités du type d'accueil organisé » (Article 13 du Code de Qualité de l'ONE)

Pour atteindre cet objectif, nous allons nous centrer sur le sous-objectif suivant:

Sous-objectif n°2.1. : Accueil des stagiaires

Nous souhaitons entretenir une étroite collaboration avec les écoles afin d'assurer une cohérence entre leurs attentes de formation et notre projet d'accueil.

Le projet de stage s'inscrit avant tout dans une dynamique qui se centre sur l'enfant et sur son bien-être avant de répondre aux exigences de formations scolaires. Nous annonçons l'arrivée d'une future stagiaire. Elle est alors présentée à l'équipe, à votre enfant et à vous-mêmes. Nous vous expliquons quelle place il aura dans l'équipe et quelles tâches lui seront confiées.

Les stagiaires sont toujours accompagnées par notre équipe. Nous demandons à la stagiaire d'être attentive au rythme des enfants dans le travail qu'elle accomplit et à respecter notre projet d'accueil.

D'autre part, ce projet revêt également une importance pour la pérennité de la profession de puéricultrices. Il offre un regard extérieur sur notre pédagogie et nos pratiques quotidiennes et nous permettra, nous l'espérons, de pouvoir connaître de potentielles futures collaboratrices.

9. Nos coordonnées



Crèche Les P'tits Loups

Drève de l'Aérodrome 1 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe

02.465.85.95

lesptitsloups@1082berchem.irisnet.be